



*Fédération Départementale
des Chasseurs du Cantal*



Fédérations Départementales des Chasseurs du Cantal et de la Lozère

BILAN DES OPERATIONS DE COMPTAGE DE CERF ELAPHE OBSERVATIONS PAR CORPS TRUYERE - 2014

4 et 5 octobre 2014



Avec la collaboration des FDC et FRC de l'Observatoire Cerf Massif Central

1. Méthode

Les observations par corps sur le massif de la Truyère se sont déroulées, pour la troisième fois, les 4 et 5 octobre 2014. Cette opération s'inscrit dans le cadre du travail interfédéral de suivi et de gestion des populations de cerf élaphe. Réalisée tous les six ans, elle a pour objectifs :

- D'avoir une estimation la plus proche possible de l'effectif de population et permettre ainsi d'avoir un aperçu global de la structure de population.
- D'appréhender la répartition spatiale de la population interdépartementale à cette période de l'année.
- D'évaluer l'amplitude de l'évolution des effectifs depuis 2003.

Caractéristiques principales du protocole

- ⇒ La zone fréquentée par l'espèce durant le brame est délimitée conjointement par les FDC et les responsables des territoires de chasse en prenant en compte les observations d'animaux ou les indices de présence et les écoutes du brame.
- ⇒ Cette zone est ensuite divisée en secteurs d'une centaine d'hectares maximum, suivant les configurations du milieu.
- ⇒ Chaque secteur est prospecté, si nécessaire, durant deux jours consécutifs, matin et soir par une équipe de 2 personnes. La prospection est arrêtée si aucun indice de présence n'est observé lors des 2 premières sorties.

2. Mise en œuvre

La zone considérée en 2014 est décrite plus en détails dans le tableau ci-dessous :

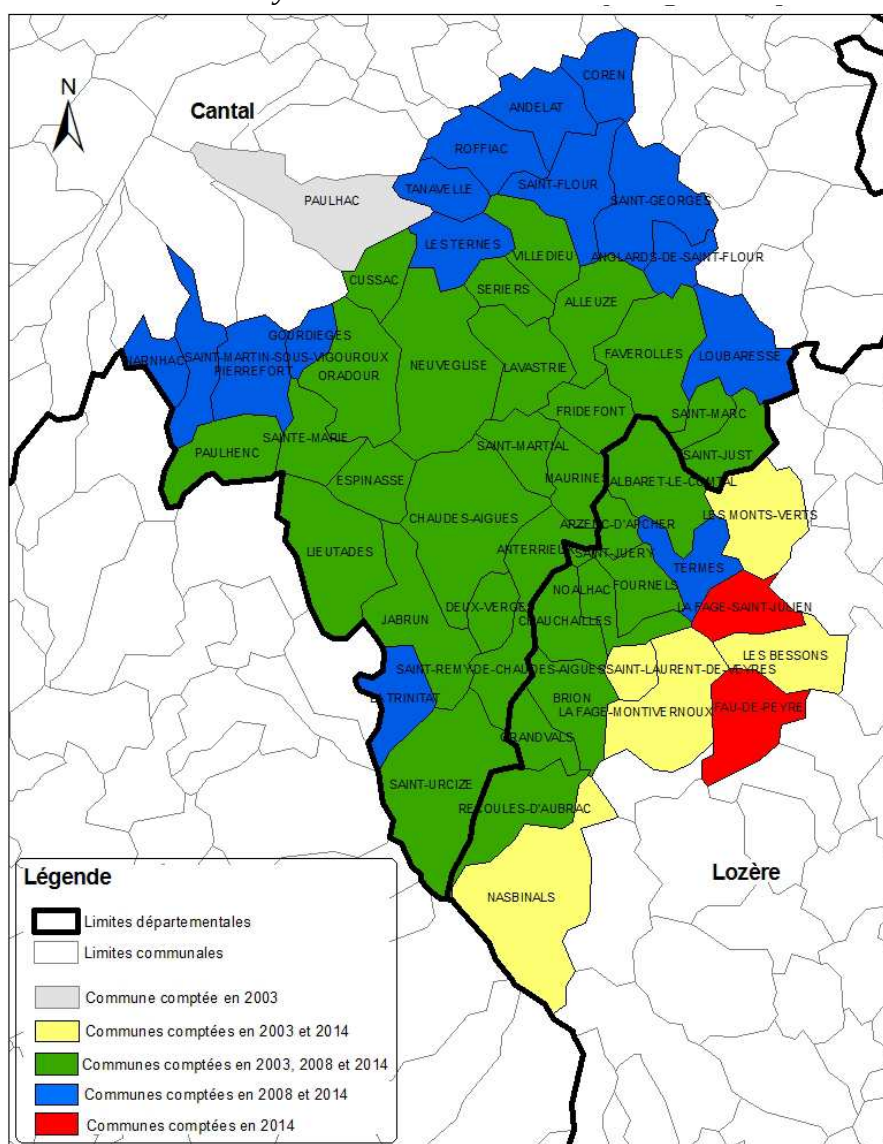
	Nombre de communes	Nombre de territoires de chasse	Superficie totale *	Superficie favorable **	Superficie prospectée ***	Nombre de secteurs
Cantal	37	37 ACCA 27 chasses privées	75 134	35 000	35 709	309
Lozère	17	12 chasses banales	44 919	15 000	11 455	79
TOTAL	54	76	120 053	50 000	47 164	388

* superficie totale cadastrée des communes concernées

** superficie favorable (bois, landes et friches)

*** superficie totale des secteurs

Carte 1 : Communes de l'UG Truyère



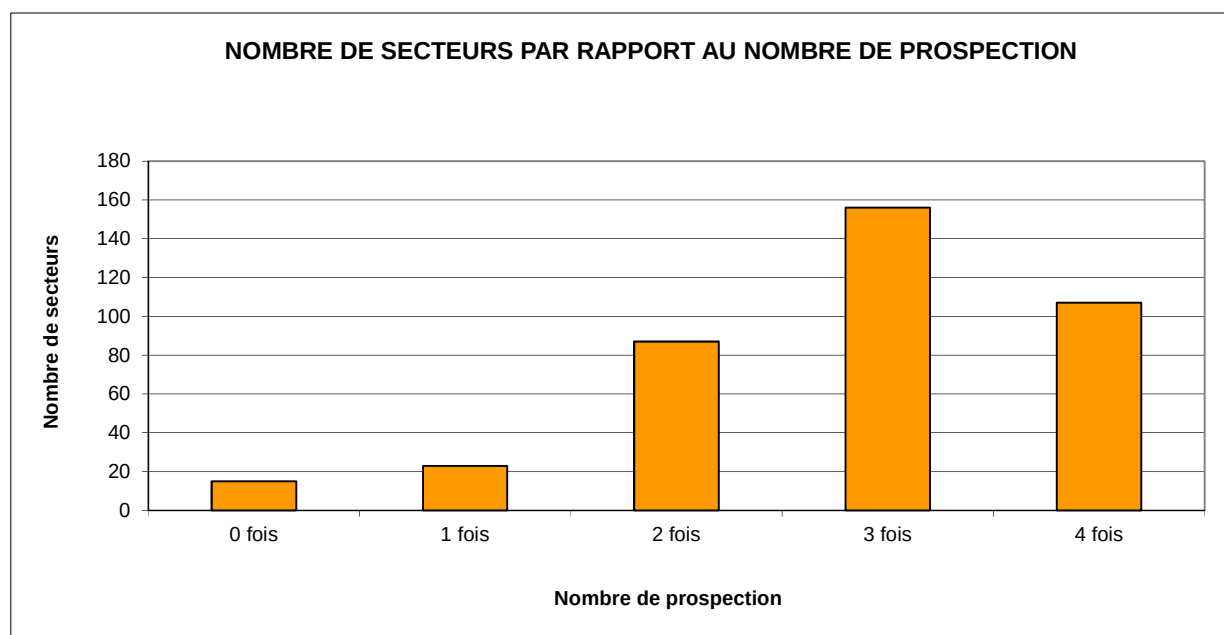
Au delà des chiffres, il est bon de préciser que l'organisation d'une opération de ce type, à cette échelle géographique, nécessite des moyens humains et financiers très importants. Les cinq Fédérations des Chasseurs réalisant ce type de comptage (Creuse, Corrèze, Cantal, Lozère et Haute Loire) le financent par département concerné, mais toutes mutualisent l'ensemble de leur service technique durant quatre jours chaque année (soit 32 techniciens en 2014, FDCs et

FRCs confondues). Il convient de noter la participation de 3 techniciens de la FDC 87 et 3 également de la FDC 24.

3. Prospection et participation

Le graphique ci-dessous présente le nombre de secteurs prospectés ainsi que le nombre de sorties sur les secteurs :

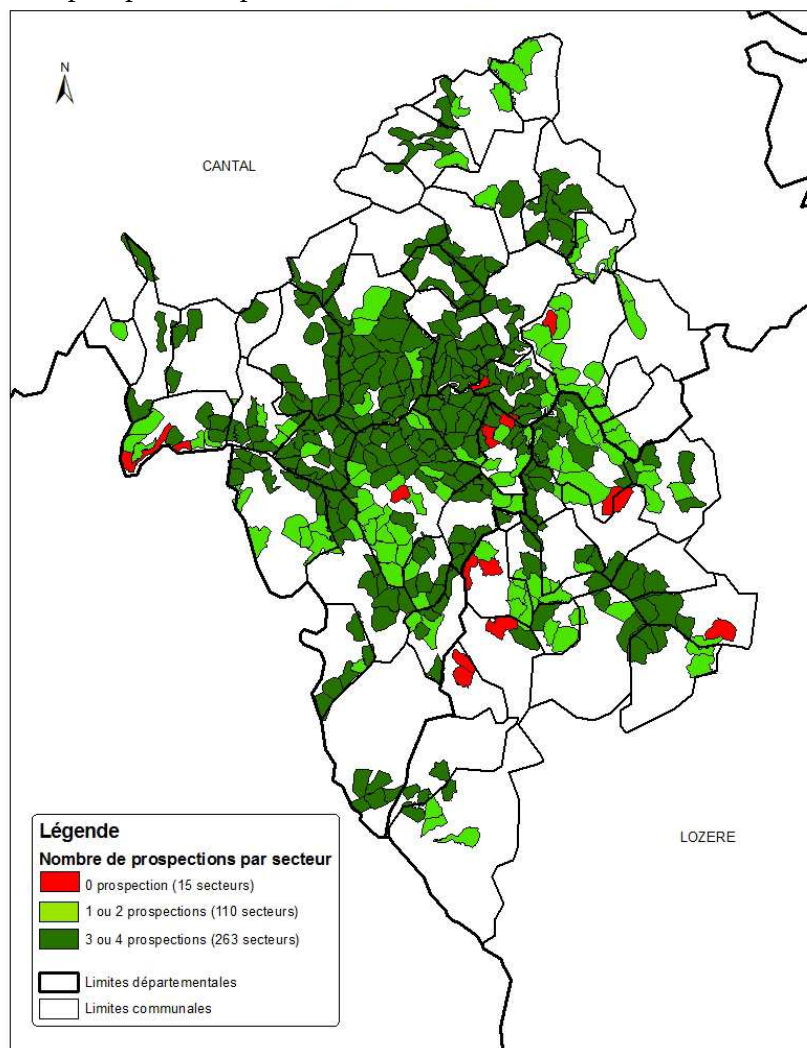
	Nombre total de secteurs	Nombre de secteurs non prospectés	Nombre de secteurs prospectés				Nombre total de secteurs prospectés
			1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	
Cantal	309	8	18	62	125	96	301
Lozère	79	7	5	25	31	11	72
TOTAL	388	15	23	87	156	107	373
Taux de prospection		3,87%	6,17%	23,32%	41,82%	28,69%	100,00%



Le taux de secteurs prospectés au moins une fois est de 96.13 %.

La non-prospection de certains secteurs est liée soit à un manque de participants, soit à une absence des animaux lors de comptage.

Carte 2 : Nombre de prospections par secteur

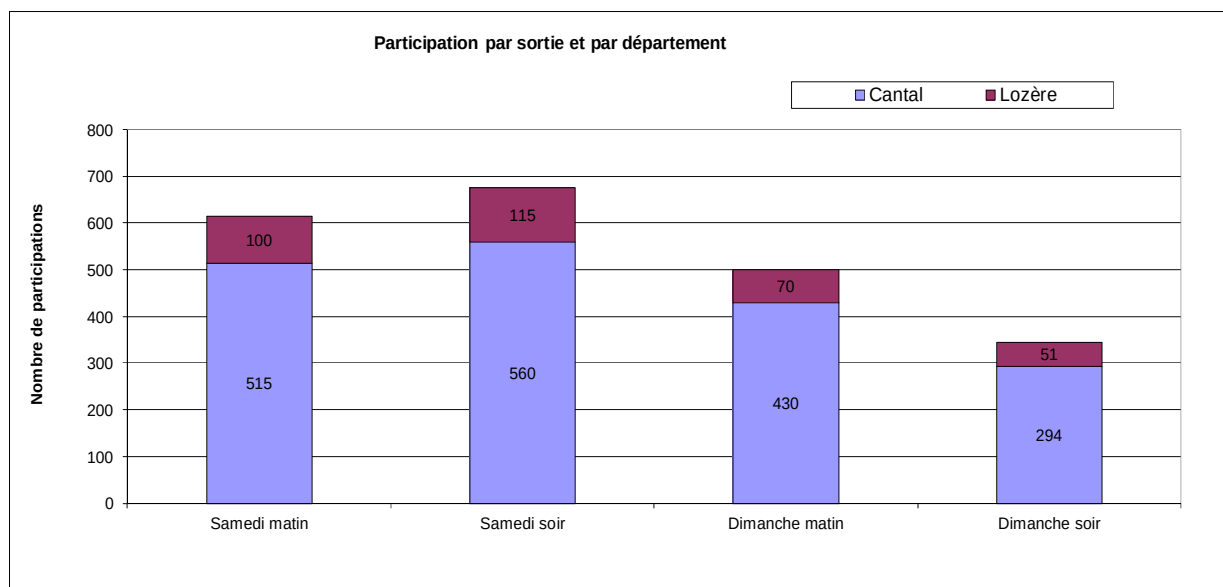


Soit un total de **1093 sorties (prospections) pour les 373 secteurs prospectés**. La pression de prospection globale a donc été de 2,93 sorties/secteur prospecté, soit très proche de l'objectif fixé qui est de 3 sorties (prospections)/secteur

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de secteurs prospectés par sortie :

	Bilan du nombre de secteurs prospectés				
	Samedi matin	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche soir	Total
Cantal	280	279	224	118	901
Lozère	63	65	42	22	192
TOTAL	343	344	266	140	
% de secteurs prospectés	92%	92%	71%	38%	

La nette baisse lors des 2 dernières sorties s'explique par le fait que nombre de secteurs, conformément au protocole, ne nécessitent plus de prospection et par la diminution du nombre de participants.



Le cumul des 4 sorties nous donne un total de **2135 sorties-observateur pour 1093 sorties (prospections) pour les 373 secteurs qui ont été prospectés ; soit 2 personnes par secteur prospecté** (chiffre conforme au protocole de comptage).

Le tableau ci-dessous récapitule l'origine des participants :

	Chasseurs locaux	Chasseurs autres	Non Chasseurs	Professionnels environnement	Etudiants	TOTAL
Cantal	1254	200	210	112	23	1799
Lozère	255	32	14	28	7	336
TOTAL	1509	232	224	140	30	2135
%	71%	11%	10%	7%	1%	100%
	82%		18%			

- Au titre des professionnels de l'environnement, on compte principalement des personnels de Fédérations Départementales et Régionales des Chasseurs, ainsi que quelques personnels de l'ONCFS, de l'ONF et du CRPF.

- L'organisation et le fonctionnement de ce comptage ont nécessité l'implication de 46 personnes à des fonctions de responsabilité, dont 32 techniciens de Fédérations.

Les taux de prospection et de participation globaux, ci-dessus, sont donc conformes au protocole.

4. Résultats 2014

Les différentes sorties ont permis de déterminer l'effectif minimum suivant d'animaux présents sur la zone.

	Faons	Males	Femelles	Non identifiés	TOTAL
Cantal	303	516	677	121	1617
Lozère	15	53	45	7	120
TOTAL	318	569	722	128	1737

Les résultats du comptage nous donnent le bilan suivant :

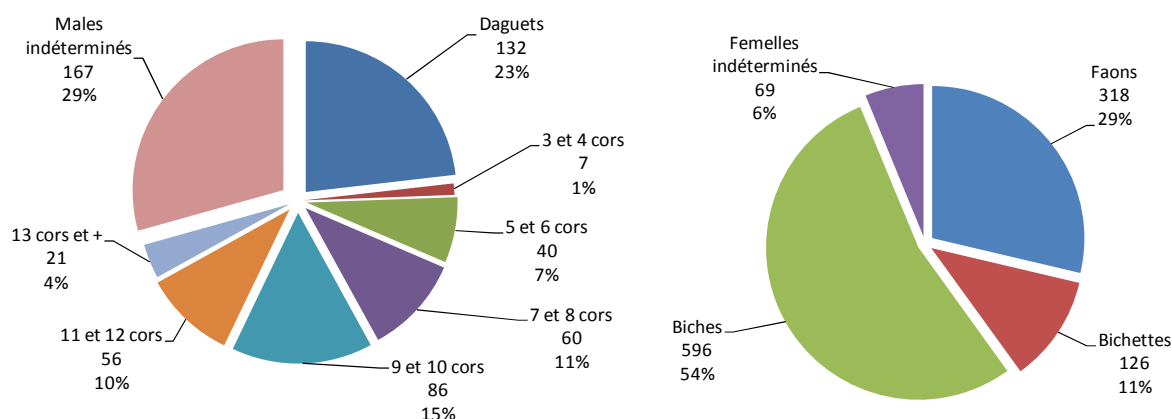
Sexe-ratio	0,78 mâle / 1 femelle
Age-ratio	0,36 faon / 1 adulte
Taux de reproduction	0,53 faon / 1 femelle

On constate un sexe-ratio nettement favorable aux femelles qui peut partiellement s'expliquer par une mauvaise identification de faons intégrés à l'effectif « femelle ». Ce constat est commun à la majorité des comptages de ce type.

Le tableau ci-dessous détaille, par département, le nombre d'animaux jugés différents :

	Daguets	3 et 4 cors	5 et 6 cors	7 et 8 cors	9 et 10 cors	11 et 12 cors	13 cors et +	Males indéterminés	Faons	Bichettes	Biches	Femelles indéterminés	Non identifiés	TOTAL
Cantal	119	4	37	50	81	51	19	155	303	119	558	65	56	1617
Lozère	13	3	3	10	5	5	2	12	15	7	38	4	3	120
TOTAL 2014	132	7	40	60	86	56	21	167	318	126	596	69	59	1737
%	8%	0%	2%	3%	5%	3%	1%	10%	18%	7%	34%	4%	3%	100%

Ces graphiques présentent la répartition par classe des animaux observés :



Remarques :

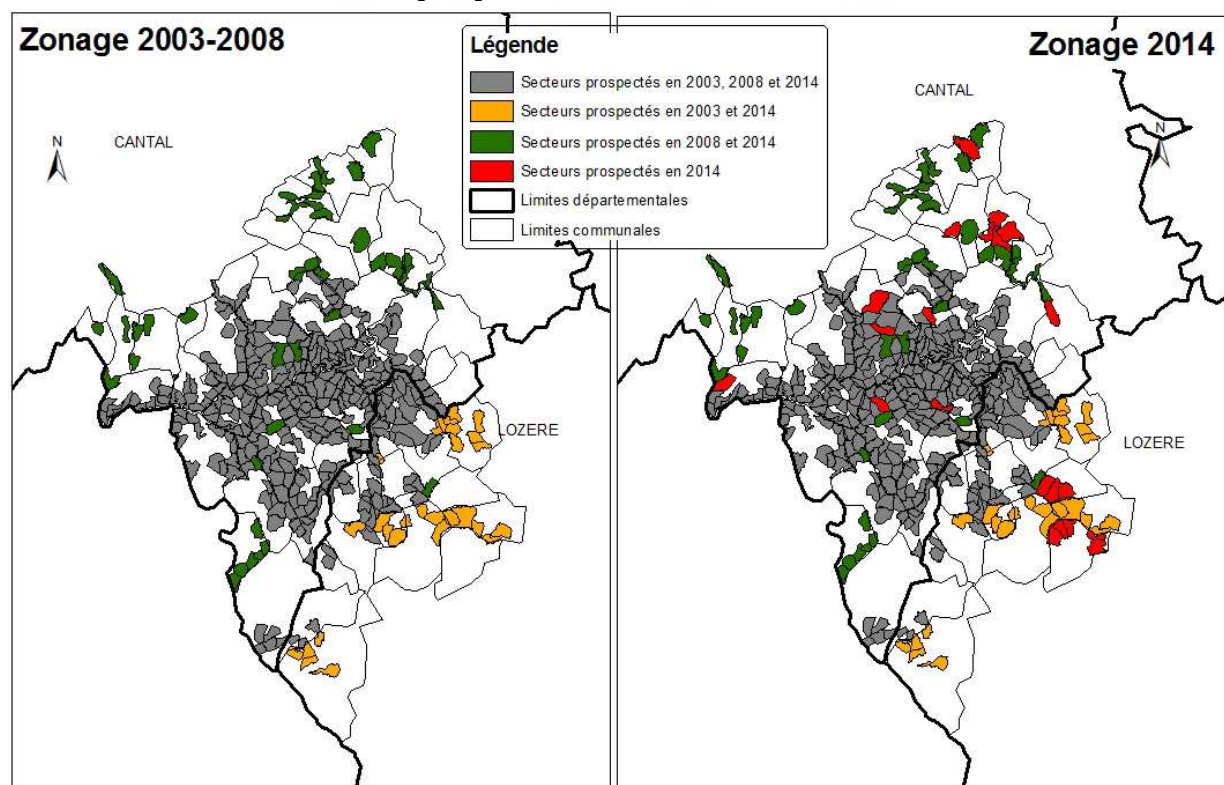
- ❖ La difficulté de déterminer exactement le nombre de cors portés par les mâles génère un taux de non-identifiés de 29 %. Cette valeur est classique de ce type d'opération.
- ❖ Concernant la détermination du nombre de femelles, deux facteurs à priori contraires influent :
 - La **non identification** : l'animal est confirmé comme appartenant à une classe mais sans savoir à quelle catégorie de la classe il appartient. Il n'y a que trois catégories d'animaux (biche, bichette et faon), le pourcentage de non identifiés est donc plus

- faible (6%) que chez les mâles où l'on a 7 catégories d'animaux qui, de plus, portent sur le nombre de cors souvent difficile à déterminer exactement.
- La **différenciation** : on considère que l'animal observé est différent de tous les autres. La différenciation de deux femelles ne peut reposer que sur l'identification du groupe auquel elles sont intégrées, leur localisation géographique ou une caractéristique physique (teinte, taille, tête, etc.). Il en résulte une élimination d'observations plus importante que chez les mâles et qui entraîne probablement une sous-estimation plus forte dans cette catégorie.
 - Globalement on **différencie** donc moins d'animaux dans la classe femelles que dans la classe mâles mais celles qui sont différenciées sont plus facilement **identifiées**.
- ❖ Si l'on se réfère à la moyenne théorique (entre 6 et 7 faons pour 10 femelles), le ratio de faons observés (5,3 pour 10 femelles) même un peu faible, est supérieur à celui enregistré classiquement dans ce type d'opération.

5. Evolution

5.1. Evolution de la zone de prospection

Carte 3 : Evolution des secteurs prospectés entre 2003 et 2014



La zone de prospection a légèrement augmenté entre 2003 et 2014, passant de 37 communes à 54 et de 327 secteurs à 388. Sept communes, dont 5 déjà comptées en 2003 et 2 nouvelles par rapport à 2008, côté Lozère, ont été comptées en plus par rapport à 2008. Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de la zone de prospection par département.

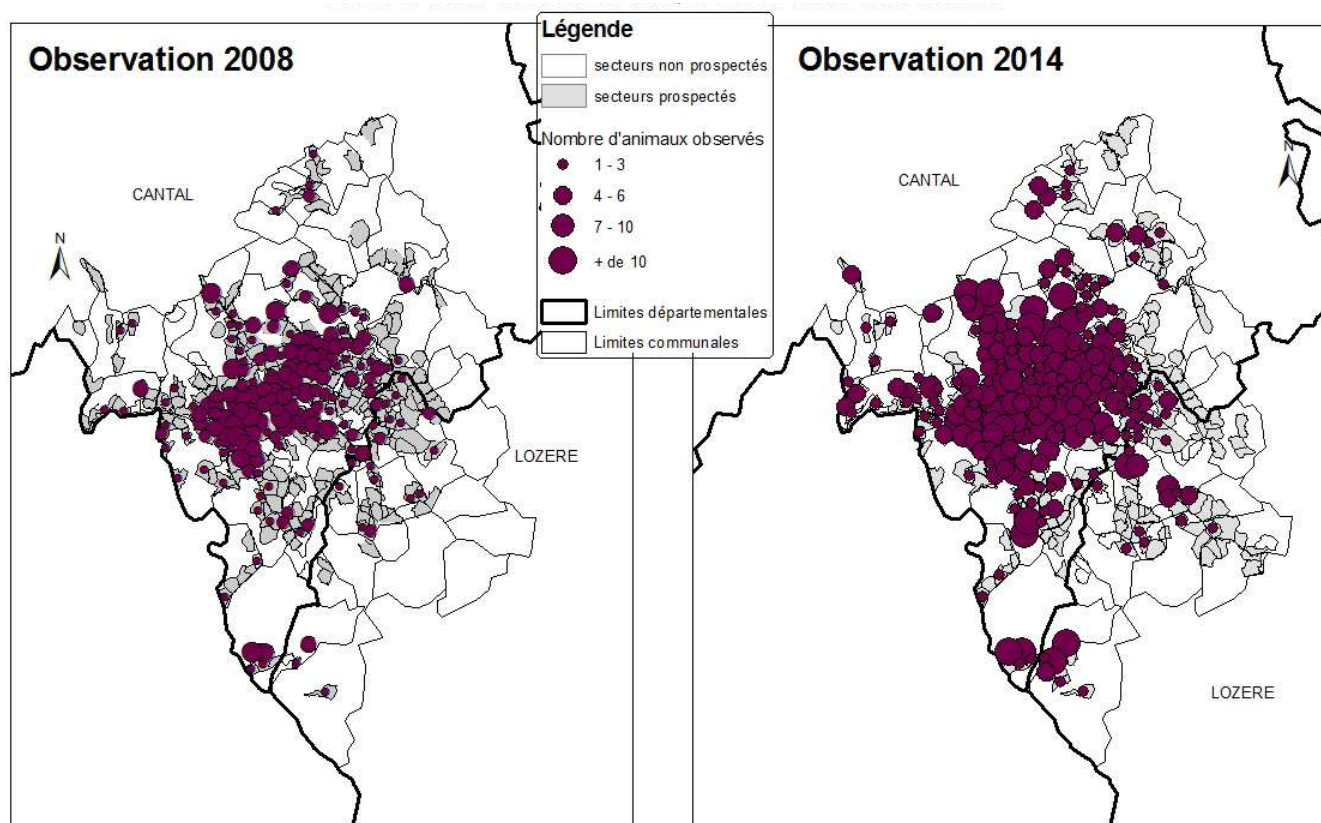
	2003		2008		2014	
	Communes	Secteurs	Communes	Secteurs	Communes	Secteurs
Cantal	28		37	303	37	309
Lozère	15		10	54	17	79
TOTAL	43		47	357	54	388

5.2. Evolution des résultats

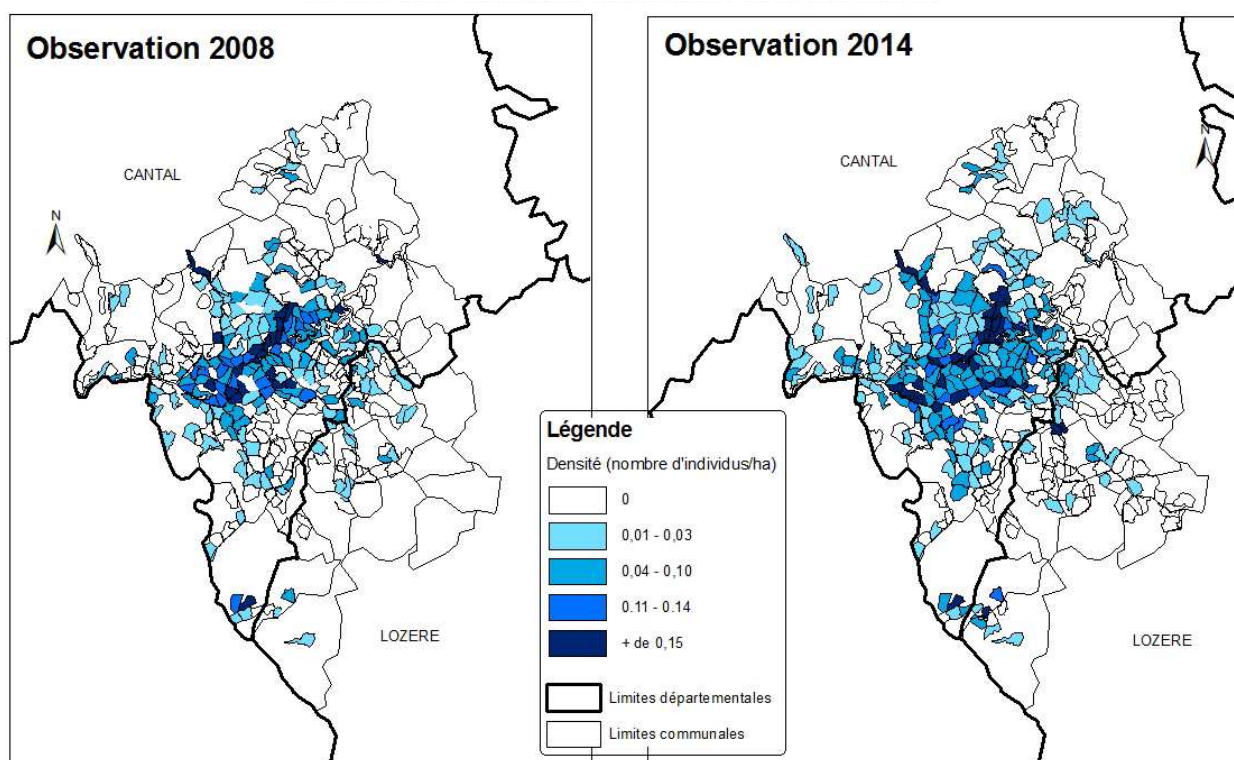
Bien que le nombre total d'individus recensés soit différent, la proportion par classes est semblable entre 2003, 2008 et 2014.

	Daguet	3 et 4 cors	5 et 6 cors	7 et 8 cors	9 et 10 cors	11 et 12 cors	13 cors et +	Males indéterminés	Faons	Bichettes	Biches	Femelles indéterminés	Non identifiés	TOTAL
Cantal	119	4	37	50	81	51	19	155	303	119	558	65	56	1617
Lozère	13	3	3	10	5	5	2	12	15	7	38	4	3	120
TOTAL 2014	132	7	40	60	86	56	21	167	318	126	596	69	59	1737
%	8%	0%	2%	3%	5%	3%	1%	10%	18%	7%	34%	4%	3%	100%
Cantal	79	10	25	45	61	51	12	108	178	106	432	32	18	1157
Lozère	6	0	3	2	5	1	0	10	5	3	25	0	8	68
TOTAL 2008	85	10	28	47	66	52	12	118	183	109	457	32	26	1225
%	7%	1%	2%	4%	5%	4%	1%	10%	15%	9%	37%	3%	2%	100%
Cantal	94	10	35	46	71	50	10	102	191	100	559	53	36	1357
Lozère	9	2	5	8	4	2	1	5	14	10	28	3	3	94
TOTAL 2003	103	12	40	54	75	52	11	107	205	110	587	56	39	1451
%	7%	1%	3%	4%	5%	4%	1%	7%	14%	8%	40%	4%	3%	100%

Carte 4 : Nombre de cerfs observés par secteur en 2008 et 2014



Carte 5 : Densité de cerfs observés par secteur en 2008 et 2014 (animaux/ha)

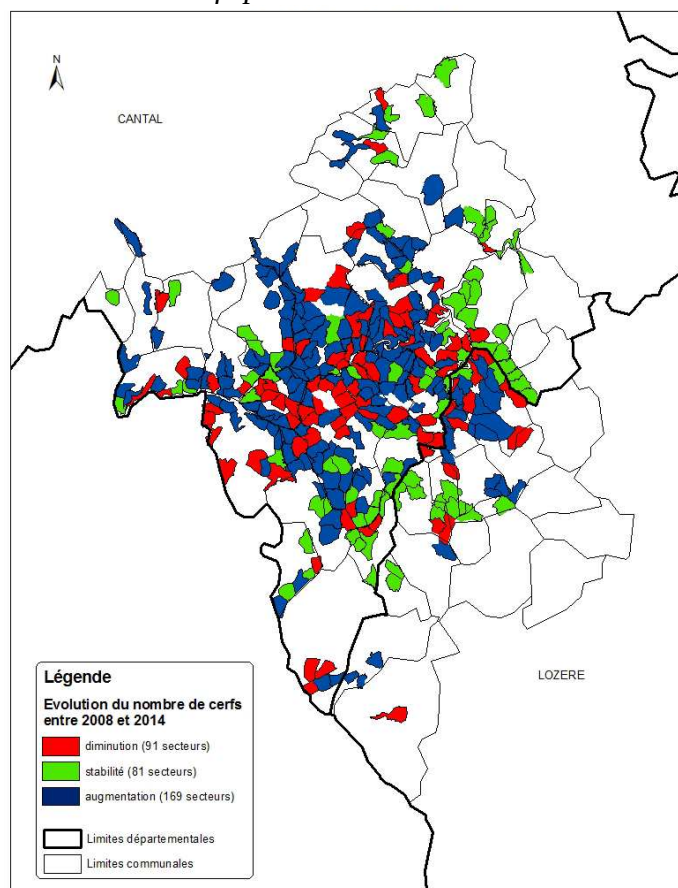


Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre d'animaux différenciés entre 2008 et 2014, sur la base des communes et secteurs recensés en 2008 :

	Faons		Males		Femelles		Non identifiés		TOTAL	
	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014
Cantal	178	279	391	494	538	634	50	118	1157	1525
Lozère	5	12	27	43	28	37	8	6	68	98
TOTAL	183	291	418	537	566	671	58	124	1225	1623

Afin d'apprécier de manière la plus objective possible l'évolution de l'effectif entre ces deux comptages, il convient de comparer l'évolution du nombre d'animaux différenciés entre 2008 et 2014 sur la base des communes et secteurs identiques : 1225 animaux étaient recensés en 2008 et 1623 animaux en 2014.

Carte 6 : Evolution du nombre de cerfs par secteur entre 2008 et 2014



6. Conclusion générale

La mobilisation des chasseurs locaux, la volonté des cinq Fédérations Départementales des Chasseurs de l'Observatoire Cerf Massif Central ont permis le déroulement du comptage dans le respect du protocole sur le plan technique mais aussi sur le plan logistique pour aboutir ainsi à une analyse objective des résultats.

Le comptage par observations par corps de 2014 a révélé la présence d'un effectif minimum de 1737 individus sur la zone.

Les variations enregistrées entre 2003 et 2014 sont de + 19,7%, elles sont de + 41,8% entre 2008 et 2014 et de + 33% entre 2008 et 2014 sur la base des mêmes communes et secteurs prospectés les deux années. L'expérience que nous commençons à avoir sur cette méthode nous invite cependant à une certaine prudence quant à la précision des résultats obtenus.

Au-delà de ce résultat, il convient de rappeler que cette opération de comptage vient en complément des autres méthodes de suivi déjà mises en place depuis de nombreuses années (écoute du brame et phare de printemps). Les informations recueillies nous éclairent un peu plus sur le niveau d'abondance, l'organisation spatiale au moment du brame et la structure de cette population. Ces éléments fondamentaux doivent nous permettre d'accompagner une gestion concertée de ces populations de grands animaux.

- **Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne,**
- **Services Techniques des Fédérations Départementales**
des Chasseurs du Cantal et de la Lozère
OCTOBRE 2014

Annexe 1 – Bilan par commune

Commune	Code INSEE	Nombre de secteurs	Mâles	Femelles	Faons	NI	TOTAL 2014	Effort prospection* 2014
ALLEUZE	15002	6	3	9	5	0	17	1,00
ANDELAT	15004	4	0	2	0	0	2	0,83
ANGLARD-ST-LOUR	15005	5	1	1	1	0	3	1,00
ANTERIEUX	15007	8	3	2	1	1	7	0,81
CHAUDES-AIGUES	15045	40	92	150	67	27	336	0,77
COREN	15055	2	0	0	0	0	0	0,50
CUSSAC	15059	2	17	11	7	12	47	1,00
DEUX-VERGES	15060	8	8	4	1	1	14	0,69
ESPINASSE	15065	15	62	70	26	4	162	0,95
FAVEROLLES	15068	9	0	0	0	0	0	0,89
FRIDEFONT	15073	15	17	21	13	3	54	0,63
GOURDIEGES	15077	1	1	2	2	0	5	1,00
JABRUN	15078	11	21	20	7	6	54	0,83
LIEUTADES	15106	14	13	15	3	2	33	0,86
LOUBARESSE	15108	2	0	0	0	0	0	1,00
MAURINES	15121	13	12	17	2	6	37	0,58
NARNHAC	15139	1	0	0	0	0	0	1,00
NEUEGLISE	15142	34	110	123	66	31	330	0,96
ORADOUR	15145	13	23	22	9	1	55	1,00
PAULHENC	15149	12	7	12	4	1	24	0,46
PIERREFORT	15152	4	1	2	2	0	5	0,79
ROFFIAC	15164	5	5	7	2	2	16	0,94
LAVASTRIE	15174	16	46	76	37	12	171	1,00
SAINT-LOUR	15187	2	2	1	0	1	4	0,75
SAINT-GEORGES	15188	6	4	3	2	1	10	0,88
SAINT-JUST	15195	3	0	0	0	0	0	1,00
SAINT-MARC	15197	1	0	0	0	0	0	1,00
SAINTE-MARIE	15198	9	5	7	5	1	18	0,87
SAINT-MARTIAL	15199	13	26	59	26	3	114	0,96
SAINT-MARTIN-VIGOUROUX	15201	3	3	2	1	2	8	1,00
SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUE	15209	7	0	0	0	0	0	0,68
SAINT-URCIZE	15216	5	13	19	9	4	45	0,95
SERIERS	15227	7	7	12	4	0	23	0,93
TANAVELLE	15232	1	2	2	0	0	4	1,00
LES TERNES	15235	2	3	6	1	0	10	1,00
LA TRINITAT	15241	6	4	0	0	0	4	0,71
VILLEDIEU	15262	4	5	0	0	0	5	1,00
ALBARET-LE-COMTAL	48001	15	13	9	2	4	28	0,66
ARZENC-D'APCHER	48007	6	9	3	1	0	13	1,00
LES MONTS-VERTS	48012	8	0	0	0	0	0	0,83
LES-BESSONS	48025	5	2	0	0	0	2	0,67
BRION	48031	2	0	0	0	2	2	0,50
CHAUCHAILLES	48044	6	0	1	0	0	1	0,44
LA FAGE-MONTIVERNOUX	48058	3	1	1	1	0	3	0,89
LA-FAGE-SAINT-JULIEN	48059	3	0	0	0	0	0	1,00
LE-FAU-DE-PEYRE	48060	5	0	0	0	0	0	0,73
FOURNELS	48064	4	12	14	3	0	29	0,75
GRANDVALS	48071	2	0	0	0	0	0	0,00
NASBINALS	48104	5	3	3	1	1	8	0,81
NOALHAC	48106	6	0	0	0	0	0	0,83
RECOULES-D'AUBRAC	48123	3	10	12	6	0	28	0,92
SAINT-JUERY	48161	1	0	0	0	0	0	1,00
SAINT-LAURENT-DE-VEYRES	48167	4	1	1	0	0	2	0,56
TERMES	48190	1	2	1	1	0	4	0,75

* Effort de prospection : nombre de sorties par secteur prospecté

Annexe 2 – Evolution 2003 - 2008 - 2014 par commune

Commune	Code INSEE	Nombre de secteurs	TOTAL 2003	Nombre de secteurs	TOTAL 2008	Effort prospection* 2008	Nombre de secteurs	TOTAL 2014	Effort prospection* 2014
ALLEUZE	15002	6	3	7	22	0,86	6	17	1,00
ANDELAT	15004			4	1	0,73	4	2	0,83
ANGLARD-ST-FOUR	15005			5	8	1,00	5	3	1,00
ANTERRIEUX	15007	7	1	8	13	0,93	8	7	0,81
CHAUDES-AIGUES	15045	42	413	40	289	0,81	40	336	0,77
COREN	15055			1	0	1,00	2	0	0,50
CUSSAC	15059	4	14	3	27	0,94	2	47	1,00
DEUX-VERGES	15060	8	5	8	12	0,38	8	14	0,69
ESPINASSE	15065	15	121	15	147	0,82	15	162	0,95
FAVEROLLES	15068	9	0	9	1	1,00	9	0	0,89
FRIDEFONT	15073	15	52	15	41	0,85	15	54	0,63
GOURDIEGES	15077			1	0	0,00	1	5	1,00
JABRUN	15078	10	74	11	28	0,84	11	54	0,83
LIEUTADES	15106	17	53	14	24	0,52	14	33	0,86
LOUBARESSE	15108			1	0	1,00	2	0	1,00
MAURINES	15121	7	26	13	10	0,55	13	37	0,58
NARNHAC	15139			1	0	0,75	1	0	1,00
NEUVEGLISE	15142	27	242	32	236	0,77	34	330	0,96
ORADOUR	15145	13	39	13	20	0,62	13	55	1,00
PAULHAC	15148	3	19						
PAULHENC	15149	11	4	11	12	0,47	12	24	0,46
PIERREFORT	15152			5	3	0,53	4	5	0,79
ROFFIAC	15164			5	7	0,55	5	16	0,94
LAVASTRIE	15174	14	114	15	123	0,98	16	171	1,00
SAINT-FLOUR	15187			1	0	0,50	2	4	0,75
SAINT-GEORGES	15188			2	0	1,00	6	10	0,88
SAINT-JUST	15195	3	0	3	0	1,00	3	0	1,00
SAINT-MARC	15197	1	0	1	0	1,00	1	0	1,00
SAINTE-MARIE	15198	12	47	9	8	0,89	9	18	0,87
SAINT-MARTIAL	15199	13	84	12	55	0,58	13	114	0,96
SAINT-MARTIN-VIGOUROUX	15201			5	1	0,43	3	8	1,00
SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUE	15209	7	12	7	6	0,29	7	0	0,68
SAINT-URCIZE	15216	5	22	5	51	0,90	5	45	0,95
SERIERES	15227			7	7	0,57	7	23	0,93
TANAVELLE	15232			1	1	0,25	1	4	1,00
LES TERNES	15235			2	7	0,38	2	10	1,00
LA TRINITAT	15241	5	9	7	4	0,36	6	4	0,71
VILLEDIEU	15262	3	2	4	0	0,69	4	5	1,00
ALBARET-LE-COMTAL	48001	20	61	19	22	0,89	15	28	0,66
ARZENC-D'APCHER	48007	5	8	5	8	1,00	6	13	1,00
LES MONTS-VERTS	48012	8	8				8	0	0,83
LES-BESSONS	48025	5	1				5	2	0,67
BRION	48031	1	0	1	0	0,33	2	2	0,50
CHAUCHAILLES	48044	6	2	8	7	0,66	6	1	0,44
LA FAGE-MONTIVERNOUX	48058	4	5				3	3	0,89
LA-FAGE-SAINT-JULIEN	48059						3	0	1,00
LE-FAU-DE-PEYRE	48060						5	0	0,73
FOURNELS	48064	4	4	5	12	0,95	4	29	0,75
GRANDVALS	48071	2	0	2	0	0,50	2	0	0,00
NASBINALS	48104	4	0	1	2	0,75	5	8	0,81
NOALHAC	48106	6	1	6	2	0,72	6	0	0,83
RECOULES-D'AUBRAC	48123	3	4	4	11	0,52	3	28	0,92
SAINT-JUERY	48161			1	2	0,75	1	0	1,00
SAINT-LAURENT-DE-VEYRES	48167	2	0				4	2	0,56
TERMES	48190			2	2	1,25	1	4	0,75
TOTAL CANTAL		257	1356	303	1164	0,70	309	1617	0,87
TOTAL LOZERE		70	94	54	68	0,76	79	120	0,73
TOTAL		327	1450	357	1232	0,71	388	1737	0,83